BULLETIN D'INFORMATION N°24 COVID-19

Vendredi 31 juillet à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Les dernières données sanitaires confirment que le virus circule toujours. Depuis le 10 juillet 2020 les indicateurs de surveillance suivis quotidiennement au niveau régional montrent une augmentation du nombre de cas testés positif au Covid-19.
Par rapport au 24 juillet 2020, la Bretagne enregistre **312 cas supplémentaires**.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **3810** (**+312** depuis vendredi 24/07/2020) ainsi répartis :
- 1062 personnes résidant en Ille-et-Vilaine,
- 863 personnes résidant dans le Finistère,
- 800 personnes résidant dans le Morbihan,
- 754 personnes résidant dans les Côtes d'Armor,

auxquelles s'ajoutent :
- 235 personnes ne résidant pas en Bretagne
- 96 personnes dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

POUR S'INFORMER

0800 130 000
Numéro vert national appel gratuit, 7j/7 24h/24

→ **Hotline du rectorat réservée aux personnels mobilisés dans la gestion de la crise sanitaire** (de 8 à 12h et de 14h à 17h) **: 02 23 21 73 50**

→ **Pour les arrêts de travail :**
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires
- **www.gouvernement.fr/info-coronavirus**
- **www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus**
- **www.bretagne.ars.sante.fr**

BULLETIN D'INFORMATION N°24 COVID-19

Vendredi 10 juillet à 16h

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :
- 4 en service de réanimation
- 55 autres modes d'hospitalisation
- 1 300 retours à domicile
- 267 décès (35 à 100 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières

Les données détaillées par département se trouvent en annexe

Point de situation EHPAD :
- 84 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 65 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD

POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **138 378 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont **15 917** du lundi 27 au jeudi 30 juillet**.** Ils se répartissent :

- **3279** tests PCR dans le Morbihan ;
- **5316** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **3697** tests PCR dans le Finistère ;
- **3625** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

A noter un taux de positivité de 1% du 27 au 30 juillet 2020 (contre 0.9% sur la semaine du 20 au 26 juillet 2020).

ORGANISATION DU DÉPISTAGE EN BRETAGNE ET NOUVELLES MODALITÉS

Depuis le 24 juillet, toute personne volontaire peut se faire dépister (test virologique) dans les sites de prélèvements identifiés en Bretagne, sans prescription médicale. Facilitant l'accès au dépistage pour tous, ce dispositif s'inscrit dans la stratégie de lutte contre la reprise de l'épidémie sur le territoire national.

Néanmoins, si toute personne peut dorénavant aller se faire dépister sans prescription médicale, le dépistage des personnes présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 reste prioritaire.

Le dépistage est gratuit (pris en charge à 100% par l'assurance maladie même sans ordonnance).

Tous les points de prélèvements en Bretagne et leurs coordonnées (carte actualisée régulièrement) sont disponible sur le site de Sante.fr.

PLUS DE PROFESSIONNELS POUR TESTER

Face à la nécessité d'optimiser les moyens de dépistage en ville comme à l'hôpital, un arrêté du 24 juillet 2020 avec une entrée en vigueur immédiate, permet à certains professionnels tels que les infirmiers, les pompiers, les aides-soignants et les secouristes de réaliser les prélèvements, ainsi que les étudiants en soins infirmiers, en médecine, en odontologie, maïeutique ou pharmacie.

Ces professionnels et étudiants peuvent s'inscrire **sur la plateforme nationale "Renforts RH"**, ouverte depuis le 20 juillet sur le lien suivant : https://renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr/

Cette plateforme permet une mise en relation entre les laboratoires en demande de renforts et les étudiants/professionnels volontaires pour intervenir.

DEPISTAGE COVID-19 À BREST : DÉMÉNAGEMENT DU DRIVE DE PRÉLÈVEMENT



Afin de faire face à une demande croissante de tests virologiques RT-PCR réalisés pour le dépistage du Covid 19, un laboratoire de Brest déplace son centre de prélèvement, actuellement installé sur le parking de la Clinique Keraudren, sur un nouveau site à BREST. **Effectif dès mercredi 29 juillet 2020**, ce transfert permettra d'augmenter la capacité de tests **jusqu'à 600 par jour.**

En pratique

Ce centre de prélèvement, organisé sur un mode « Drive », est installé sur le parking de la piscine St-Marc à proximité du Gymnase Jean Guéguéniat (Rue de Quimper,à Brest).

Il est ouvert du lundi au vendredi – 9h30-12h30 et 14h30-18H et le samedi matin – 9h30-12h30.
Les prélèvements peuvent être réalisés avec ou sans prescription médicale. L'accueil du public sur le site se fait **uniquement sur rendez-vous** auprès du laboratoire :

- Secrétariat : 02 98 34 90 03
- Doctolib : https://www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/brest/laboratoire-cerballiance-finistere-site-de-keraudren

Les patients **doivent obligatoirement se présenter avec les fiches de renseignements reçues lors de la prise du rendez-vous avec le laboratoire.**

Les prélèvements nasopharyngés sont réalisés avec les moyens du laboratoire (biologistes, techniciens et infirmiers), renforcés par des **équipes d'infirmiers libéraux et par les infirmiers du centre de santé Archipel Santé de Brest.**
Les collectivités (ville de Brest et Brest métropole) apportent un concours précieux avec la mise à disposition de l'équipement, la signalétique et l'aménagement du site. Dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'ARS Bretagne, **l'association départementale de protection civile du Finistère**, assurera pour sa part le soutien logistique à cette opération avec la présence quotidienne de 4 à 8 bénévoles en charge du montage et démontage des installations, accueil et guidage du public...

DEPISTAGE COVID-19 À QUIMPER : OUVERTURE D'UN NOUVEAU DRIVE DE PRÉLÈVEMENT AU PARC DES EXPOSITIONS



Pour renforcer la capacité de tests virologiques RT-PCR réalisés pour le dépistage du Covid 19, **un nouveau « drive » s'est installé mercredi 29 juillet au Parc des Expositions de Penvillers à Quimper.**

Le centre est ouvert du lundi au vendredi –14h00-16h30. Les prélèvements peuvent être réalisés avec ou sans prescription médicale. L'accueil du public sur le site se fait **uniquement sur rendez-vous** auprès du laboratoire directement par le site Doctolib www.doctolib.fr

Les prélèvements sont réalisés par des infirmiers libéraux de l'association des IDE (Infirmier Diplômés d'Etat) de Quimper.

DISTRIBUTION MASSIVE DE MASQUES DE PROTECTION À DES PUBLICS PRÉCAIRES

Conformément à l'annonce d'Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, le 21 juillet dernier, **une distribution massive de masques de protection individuelle contre la Covid-19 à l'attention de personnes en situation de précarité est opérée à compter du 29 juillet 2020.**

50 millions de masques grand public, lavables 20 fois pour 21 utilisations possibles, sont ainsi envoyés par courrier postal à 8,2 millions de Français disposant de revenus modestes. **Chaque destinataire recevra 6 masques** qui lui assureront une protection pour au moins 60 jours

Cette opération, qui permet d'assurer la protection des personnes ayant de faibles ressources, est menée en cohérence avec le **principe de solidarité** qui a guidé la politique gouvernementale d'approvisionnement et de distribution d'équipements de protection individuelle dans le cadre de la crise sanitaire.

L'opération en cours est menée par le ministère des Solidarités et de la Santé avec l'appui de La Poste. Afin d'assurer la distribution des 50 millions de masques dans des délais exceptionnellement courts, La Poste, avec sa filiale Docaposte, se mobilise pour la préparation, la mise sous pli et la distribution des courriers contenant les masques.
Grâce aux 70 000 facteurs présents partout en France, **la livraison des masques s'effectue directement dans les boîtes aux lettres des foyers concernés dès ce 29 juillet.**

LES NOUVELLES MESURES AUX FRONTIÈRES POUR 16 PAYS

La France a établi une liste de 16 pays où le virus circule très fortement, et dont il ne sera plus possible de venir sans la preuve d'un test PCR négatif de moins de 72h. Ces mesures entrent en vigueur au plus tard **le 1er août.**

Parmi ces pays, **pour les pays qui ont la capacité de proposer un test sur place** : test PCR obligatoire 72h avant le départ. Dans ces pays où il est possible de se faire tester, les voyageurs devront montrer un test négatif avant de monter dans un avion à destination de la France sous peine de se voir refuser l'embarquement. **Il ne sera donc plus possible de partir pour la France si vous ne pouvez pas prouver que vous n'êtes pas porteur du virus**.

→ **Sont concernés: Émirats arabes unis, États Unis, Bahreïn, Panama**

→ **Environ 23 000 passagers / semaine**

Parmi les pays où le virus circule fortement et qui ne disposent pas d'une capacité de test au niveau local : le test PCR sera obligatoire à l'arrivée. Il faudra faire se faire tester dès la sortie de l'avion. Le laboratoire recontactera le voyageur pour ses résultats.
En attente des résultats, les voyageurs doivent rester en isolement volontaire jusqu'à confirmation du test négatif. Si le test PCR revient positif, le voyageur sera recontacté par l'assurance maladie.

→ **Sont concernés : Afrique du Sud, Koweït, Qatar, Israël, Brésil, Pérou, Serbie, Algérie, Turquie, Madagascar, Inde, Oman**

→ **Environ 16 000 passagers / semaine**

L'entrée sur le territoire national depuis les pays à forte circulation virale n'est autorisée que dans des situations dérogatoires spécifiques, notamment pour les ressortissants Français, et les personnes qui habitent en France. Il n'est pas possible de venir en France pour les autres personnes en dehors de ces dérogations (touristes, étrangers, etc.), les frontières étant fermées avec tous les pays où le virus circule fortement, c'est-à-dire l'essentiel des pays en-dehors de l'Union Européenne.
La liste des pays à très forte circulation virale est réévaluée et actualisée régulièrement par arrêté du Ministre des solidarités et de la Santé.

Les enfants de moins de 11 ans ne sont pas concernés (tout comme pour le port du masque). Les étudiants étrangers devront se conformer à ces directives.

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES RESTEZ PRUDENTS



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



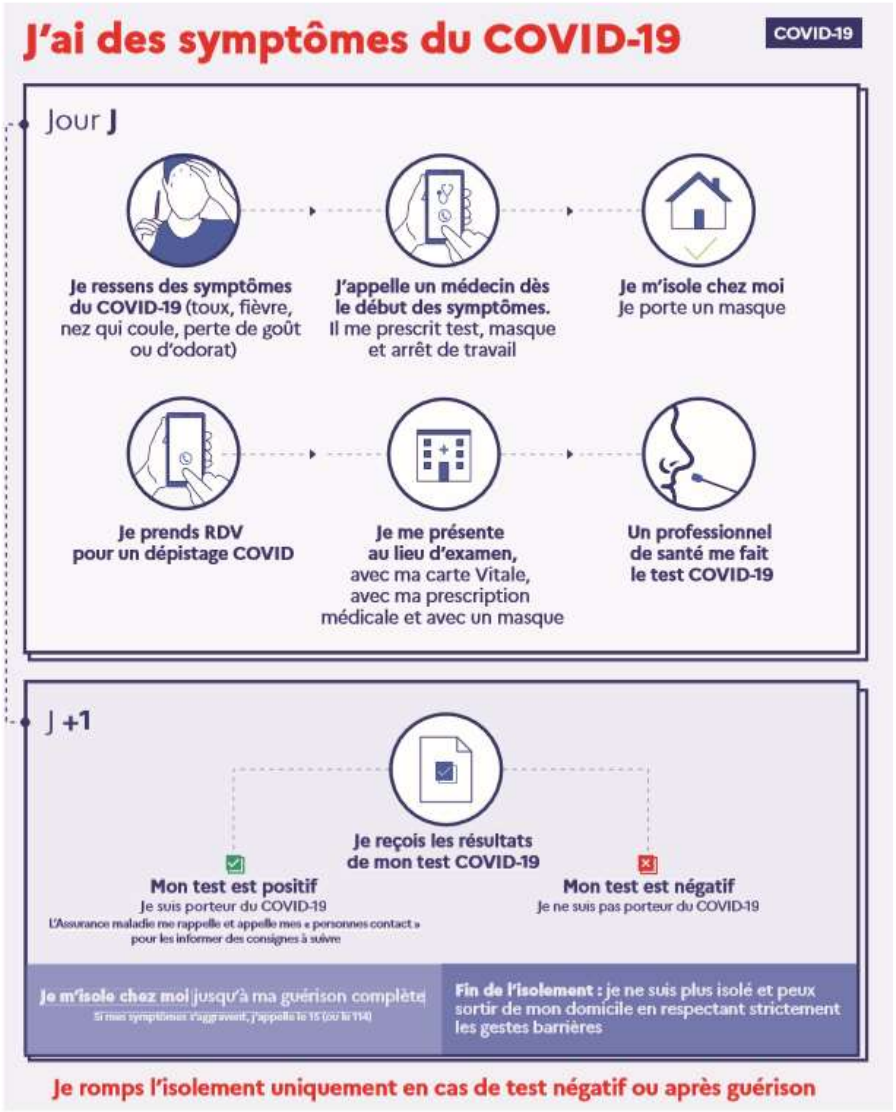
Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité



CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Santé publique France

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1. Bien se laver les mains



2. Mettre les élastiques derrières les oreilles

ou



Nouer les lacets derrières la tête et le cou



3. Pincer le bord rigide au niveau du nez, s'il y en a un, abaisser le masque en dessous du menton et ne plus le toucher

Comment retirer son masque



1. Se laver les mains et enlever le masque en ne touchant que les lacets ou les élastiques



2. Après utilisation, le mettre dans un sac plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu, le laver à 60° pendant 30 min



3. Bien se laver les mains à nouveau

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0316-001-2003 - 30 avril 2020

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. **Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19** (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau sociaux ARS Bretagne

Agence régionale de sante Bretagne

www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr



Réseau sociaux préfecture Bretagne

Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine

@bretagnegouv

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

DONNEES SANITAIRES PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :
- **4** en service de réanimation;
- **28** autres modes d'hospitalisation ;
- **467** retours à domicile ;
- **88** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

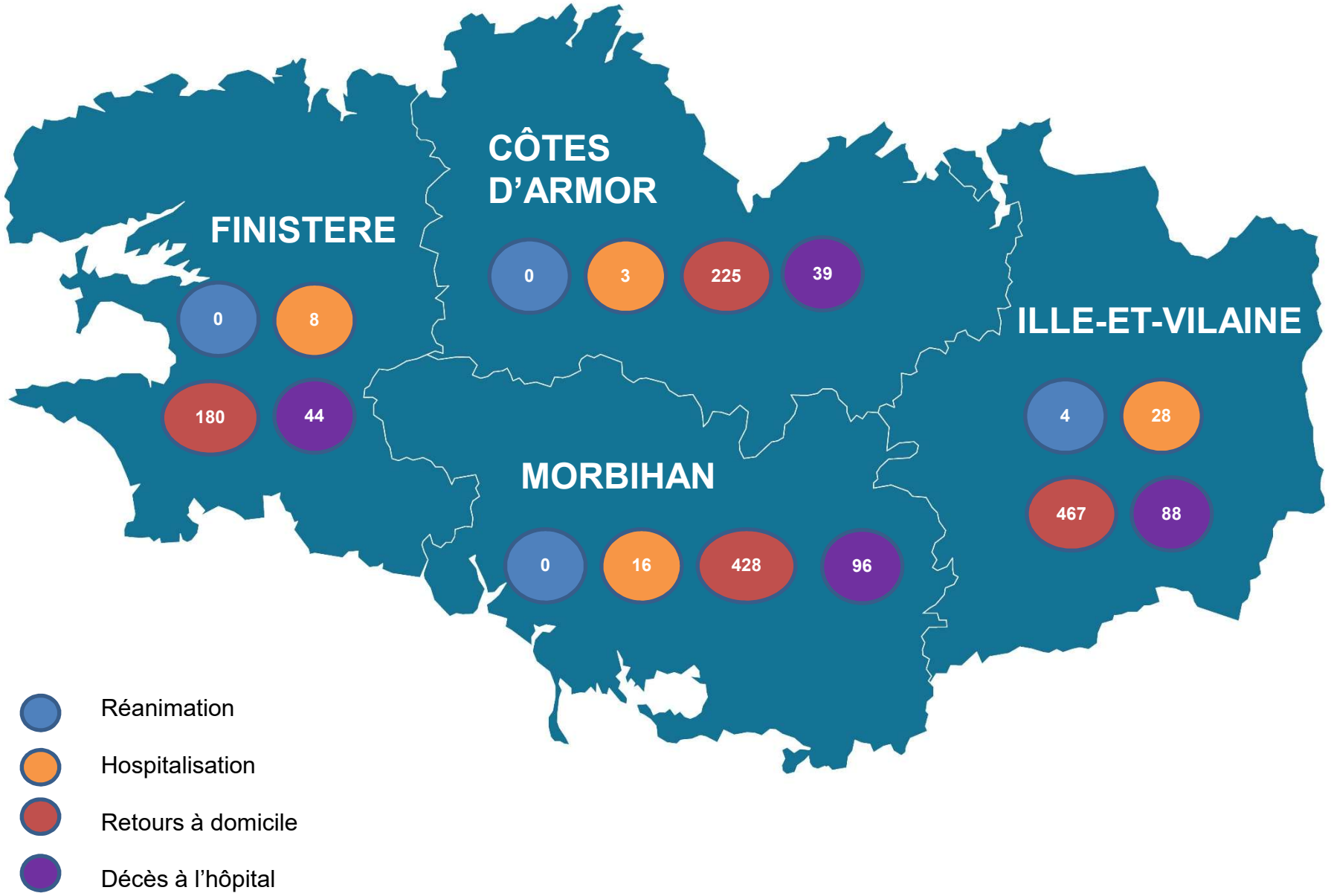
Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :
- **0** en service de réanimation;
- **16** autres modes d'hospitalisation ;
- **428** retours à domicile ;
- **96** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :
- **0** en service de réanimation;
- **8** autres modes d'hospitalisation ;
- **180** retours à domicile ;
- **44** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :
- **0** en service de réanimation;
- **3** autres modes d'hospitalisation ;
- **225** retours à domicile ;
- **39** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

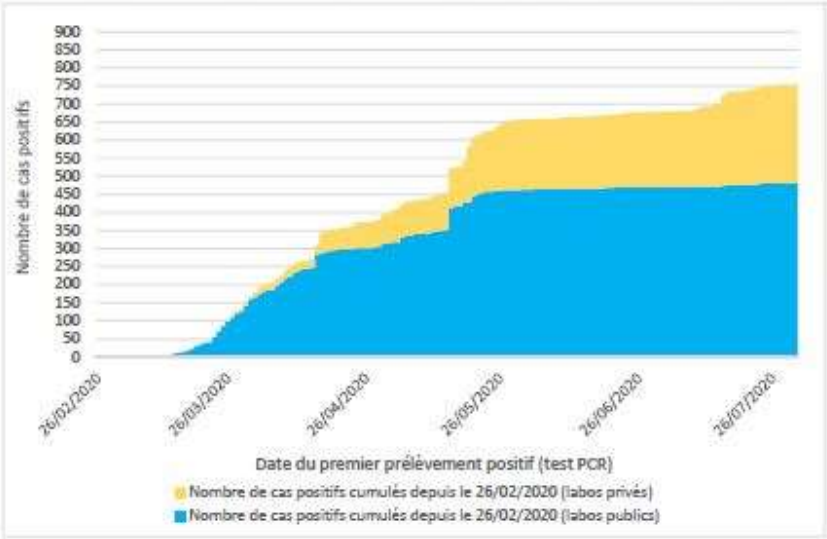

FINISTERE
0
8
180
44
CÔTES D'ARMOR
0
3
225
39
ILLE-ET-VILAINE
4
28
467
88
MORBIHAN
0
16
428
96
Réanimation
Hospitalisation
Retours à domicile
Décès à l'hôpital

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 31/07/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

COTES D'ARMOR

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Côtes-d'Armor





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	430	57,0%
Hommes	323	42,8%
Non renseigné	*1*	*0,1%*
Total	**754**	**100,0%**

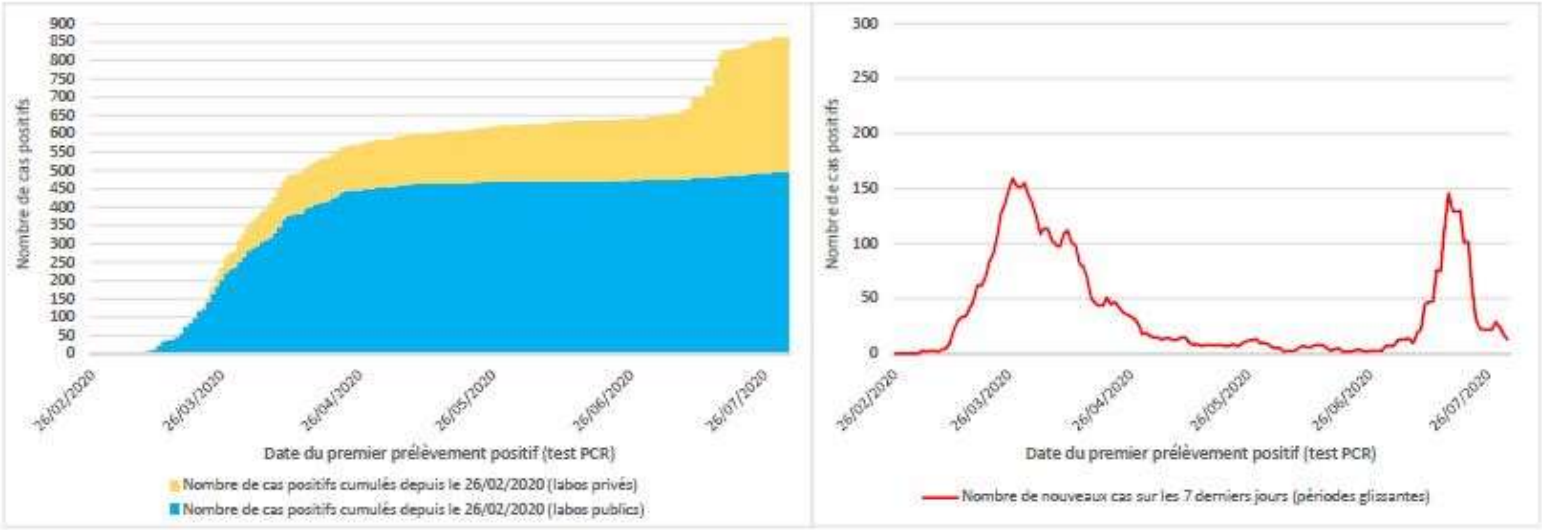
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	14	1,0%	14	0,7%	28	0,8%
De 18 à 39 ans	94	6,5%	101	5,0%	195	5,6%
De 40 à 64 ans	122	8,4%	165	8,1%	288	8,3%
De 65 à 74 ans	38	2,6%	32	1,6%	70	2,0%
75 ans ou plus	55	3,8%	118	5,8%	173	5,0%
Total	**323**	**22,2%**	**430**	**21,2%**	**754**	**21,7%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 31/07/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

FINISTERE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Finistère



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	525	60,8%
Hommes	338	39,2%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**863**	**100,0%**

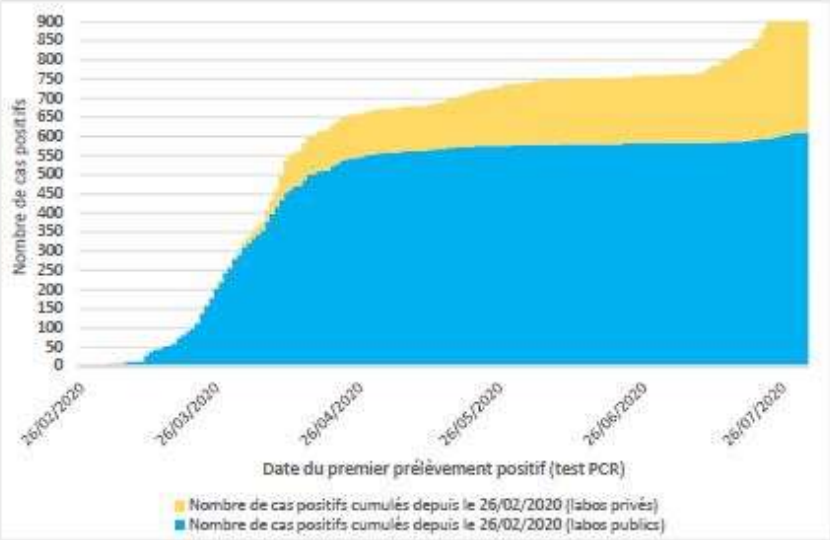
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	24	1,7%	23	1,1%	47	1,4%
De 18 à 39 ans	86	5,9%	185	9,1%	271	7,8%
De 40 à 64 ans	129	8,9%	201	9,9%	330	9,5%
De 65 à 74 ans	48	3,3%	37	1,8%	85	2,4%
75 ans ou plus	51	3,5%	79	3,9%	130	3,7%
Total	**338**	**23,3%**	**525**	**25,9%**	**863**	**24,8%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 31/07/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

ILLE-ET-VILAINE

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés en Ille-et-Vilaine





Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	604	56,9%
Hommes	458	43,1%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**1 062**	**100,0%**

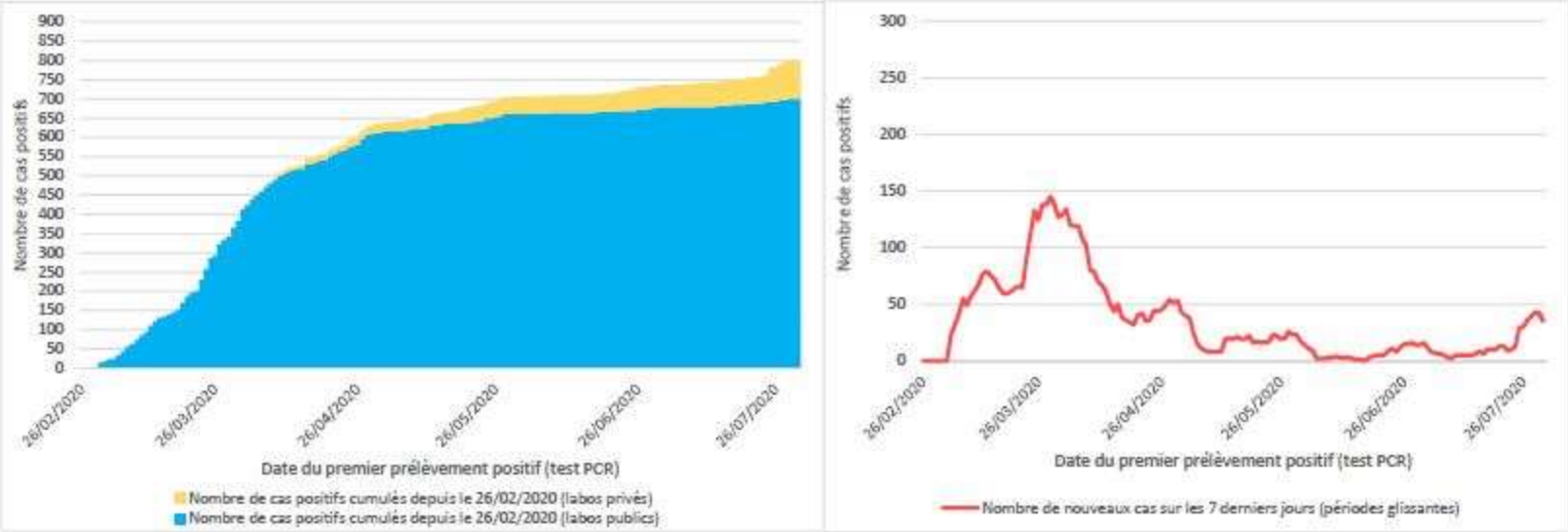
Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	27	1,9%	32	1,6%	59	1,7%
De 18 à 39 ans	167	11,5%	241	11,9%	408	11,7%
De 40 à 64 ans	138	9,5%	193	9,5%	331	9,5%
De 65 à 74 ans	51	3,5%	24	1,2%	75	2,2%
75 ans ou plus	75	5,2%	114	5,6%	189	5,4%
Total	**458**	**31,5%**	**604**	**29,8%**	**1 062**	**30,5%**

ARS BRETAGNE - SUIVI COVID19 - 31/07/2020, 14h00

Suivi des cas confirmés (source : résultats d'analyse des laboratoires)

MORBIHAN

Répartition des cas positifs (test PCR) par date de prélèvement, domiciliés dans le Morbihan



Nota bene : Dans certains cas, plusieurs prélèvements peuvent être prescrits pour une même personne. Seul le premier résultat positif est conservé.

Répartition des cas positifs (test PCR) par genre et âge depuis le 26/02/2020

Nb de cas positifs testés cumulés	Nb de cas positifs testés	%
Femmes	467	58,4%
Hommes	333	41,6%
Non renseigné	*0*	*0,0%*
Total	**800**	**100,0%**

Tranche d'âge	Hommes		Femmes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Moins de 18 ans	12	0,8%	15	0,7%	27	0,8%
De 18 à 39 ans	60	4,1%	115	5,7%	175	5,0%
De 40 à 64 ans	88	6,1%	146	7,2%	234	6,7%
De 65 à 74 ans	72	5,0%	54	2,7%	126	3,6%
75 ans ou plus	101	7,0%	137	6,8%	238	6,8%
Total	**333**	**22,9%**	**467**	**23,1%**	**800**	**23,0%**